PRESS RELEASE



COMMUNIQUÉ

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

No 33

0

PUBLIER IMMEDIATEMENT

JUN 2 5 1982

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Howard Green, a fait aujourd'hui quelques observations sur un rapport spécial de la Commission internationale de surveillance et de contrôle pour le Vietnam destiné aux Co-présidents de la Conférence de Genève sur l'Indochine. Voici le texte de sa déclaration:

La Commission internationale de surveillance et de contrôle pour le Vietnam s'est mise d'accord à la majorité des voix (celles de l'Inde et du Canada) sur les conclusions suivantes:

- a) "du personnel armé et du personnel non-armé, des armements, des munitions et d'autres fournitures" ont été acheminés du Nord-Vietnam sur le Sud-Vietnam "en vue de soutenir, d'organiser et de mettre en oeuvre des activités hostiles, y compris des attaques armées, contre les forces armées et l'administration" du Sud-Vietnam;
- b) les autorités nord-vietnamiennes ont permis l'utilisation de leur territoire "aux fins d'inciter, d'encourager et de soutenir des activités hostiles dans la zone sud dans le but de renverser l'administration" du Sud-Vietnam;
- c) le Sud-Vietnam a reçu des Etats-Unis une aide militaire dont l'importance semble dépasser les quantités permises par l'Accord

Œ

de Genève de 1954; il a en outre conclu avec les Etats-Unis des arrangements militaires équivalant en fait -- sinon en droit -- à une alliance militaire.

Telles sont les principales conclusions du rapport spécial signé à Saigon le 2 juin 1962 par les représentants de l'Inde et du Canada. Le rapport, qui était adressé aux ministres des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne et de l'Union soviétique en leur qualité de Co-présidents de la Conférence de 1954 à Genève où furent négociés les Accords mettant fin à la guerre d'Indochine, a été rendu public aujourd'hui. Le troisième membre de la Commission internationale, le représentant de la Pologne, s'est désassocié d'avec les conclusions de la majorité.

Le Gouvernement du Canada donne son approbation entière aux conclusions de la Commission internationale. Il estime que le rapport établit, au delà de tout doute raisonnable, le fait que depuis plusieurs années, et plus intensément au cours des années 1960 et 1961, le Nord-Vietnam mêne contre le Sud-Vietnam une activité subversive tenant de l'agression. Le rapport de la Commission démontre en outre que c'est pour faire face plus efficacement à cette activité subversive que le Sud-Vietnam a demandé l'aide militaire accrue qu'il reçoit depuis décembre 1961. Il fait également ressortir que le Gouvernement du Sud-Vietnam s'est engagé à renoncer à ces moyens extraordinaires "dès que les autorités du Nord-Vietnam auront mis fin à leurs actes d'agression et commencé à respecter l'Accord de Genève".

0

Le Gouvernement du Canada donne aussi son plein appui aux mesures proposées par la Commission internationale pour préserver la paix au Vietnam en assurant le respect des dispositions de l'Accord de Genève.

J'ai le ferme espoir que l'on saura tenir compte des avis rendus par la Commission internationale de surveillance au Vietnam et qu'on pourra ainsi éviter "la menace de reprise ouverte des hostilités", menace croissante selon la Commission. Le Canada reste disposé à faire tout en son pouvoir, en collaboration avec ses partenaires de la Commission, pour parvenir à cette fin.